



Rumilly, le 26 février 2021

Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : CH/NP/SB

Affaire suivie par Sophie BRUYERE, Assistante administrative, Secrétariat Général

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

La **prochaine séance publique du Conseil Municipal** aura lieu le
JEUDI 04 MARS 2021 à 19 heures 30 min
à la salle des fêtes de Rumilly, rue du Sophora.



Changement de lieu

**La réunion se tiendra à la salle des fêtes.
Toutes les règles de distanciation physique seront respectées.**

Informations relatives aux mesures sanitaires

Le port du masque est obligatoire.

***Il vous est demandé de vous munir de votre propre stylo
pour les signatures.***

***Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter une bouteille d'eau / gourde
afin de vous désaltérer.***

Aucune carafe ne sera mise à disposition sur les tables.



A l'ordre du jour figurent :

↳ Finances

01) Débat d'orientations budgétaires 2021.

↳ Programme Action Cœur de Ville

02) Plan de rénovation des façades de la vieille ville :

- Approbation du nouveau règlement d'attribution des aides.
- Création du Comité d'attribution d'aides financières « Plan de rénovation des façades » pour la rénovation des façades de la vieille ville de Rumilly
Désignation des membres du Conseil Municipal.

03) Plan de relance commerce – Programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

Convention de co-financement d'une solution numérique relative aux commerces de proximité à intervenir entre la Caisse des Dépôts et Consignations / Banque des Territoires, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et la Commune de Rumilly.

↳ Urbanisme

04) Réaménagement des carrefours boulevard de l'Europe / avenue René Cassin et boulevard de l'Europe / chemin de Surmotz
Instauration d'un périmètre d'étude
Abrogation et remplacement de la délibération n° 2020-07-13 du Conseil Municipal du 10 décembre 2020.

↳ Ressources humaines

05) Règlement des astreintes
Approbation.

↳ Foncier

06) Bilan des affaires foncières réalisées au cours de l'exercice 2020.

↳ Affaires juridiques

07) Etat récapitulatif des marchés conclus au cours de l'exercice 2020
Information au Conseil Municipal.

↳ Délégation du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

08) Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Abrogation et remplacement de la délibération n° 2020-04-11 du Conseil Municipal du 23 juillet 2020.

09) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Christian HEISON**

